



CUMUNICATU

Bastia, u 18 d'aprili di u 2025

MISE AU POINT SUITE AUX PUBLICATIONS EXCESSIVES ET PREOCCUPANTES D'UNE CERTAINE DROITE EN CORSE RELATIVES AUX DISCUSSIONS SUR L'AUTONOMIE DE LA CORSE

Ces dernières heures, le député « Les Républicains » de la deuxième circonscription du Cismonte s'est offusqué sur les réseaux sociaux du principe d'un échange entre Éric Coquerel, député et président de la Commission des finances du Palais Bourbon, et le Président du Conseil exécutif, au sujet notamment de l'autonomie de la Corse.

Face à ces publications excessives, gênantes et préoccupantes, dont leurs auteurs semblent avoir le secret, Femu a Corsica tient à effectuer la mise au point suivante :

1. Pour rappel, parrainage ne vaut pas soutien. François-Xavier Ceccoli et Alexandre Farina n'ignorent d'ailleurs pas que, par exemple, David Lisnard, maire LR de Cannes, a parrainé lui-même Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle de 2022.

2. S'agissant des propos calomnieux faisant état d'un « deal avec un mouvement islamo-gauchiste », Femu a Corsica n'a rien à prouver en matière de valeurs, de principes et d'identité politiques. Sa philosophie, son projet et son action s'inscrivent dans le fil du Paolisme et des Lumières, et sont aux antipodes des fanatismes et des extrémismes en tous genres.

3. Femu a Corsica n'a donc de leçon à recevoir de personne, encore moins d'un parlementaire élu grâce à la décision de l'État major parisien du « Rassemblement national » de retirer sa candidate au second tour, au profit du candidat LR « pour faire barrage aux nationalistes corses ». Pour être précis : à l'échelle française métropolitaine, il n'y a eu qu'un seul autre cas de désistement d'un candidat RN au second tour des élections législatives de 2024. Cette dette de François-Xavier Ceccoli à l'égard du Rassemblement national explique peut-être sa communication outrancière.

Enfin, pour Femu a Corsica, il est normal et sain que le Président du Conseil exécutif échange avec les forces politiques françaises qui auront à se prononcer, au Parlement, sur la révision constitutionnelle pour un statut d'autonomie de la Corse.

Cet esprit de dialogue est d'autant plus cohérent avec les formations et personnalités qui se sont déjà prononcées en faveur de l'autonomie de la Corse, à gauche, au centre et à droite.

Car oui, il existe des députés républicains continentaux beaucoup plus progressistes et ouverts sur la question corse qu'un certain nombre d'éléphants conservateurs et rétrogrades en Corse.

Réitérant son soutien total au Président Gilles Simeoni, Femu a Corsica réaffirme sa volonté de voir la révision constitutionnelle sur l'autonomie de la Corse aboutir avant la fin de l'année 2025, et soutiendra toutes démarches visant à favoriser le vote des trois cinquièmes du Congrès, en restant fidèle à son fil historique.

Il y va de l'intérêt supérieur de la Corse et de son peuple.